

■ **Voyages au bout du fil, E. Marrer**, à Champagne, vente directe téléphonique de voyages, en faillite (FOSC du 19.11.2002, p. 12). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 23 janvier 2003. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.  
Journal no 1835 du 18.02.2003  
(00876374 / CH-550.0.043.425-8)